

COMMENT S'INSCRIRE AU STAGE ?

1) Inscrivez-vous en nous écrivant à l'adresse stagesudampilly@gmail.com : **attention nombre de places limité**

2) Indépendamment, faites votre demande de congé par voie hiérarchique, **avant le 22 avril 2019** (la demande devant être faite un mois avant le début du stage)

- au Dasep pour les enseignants du 1^{er} degré et pour les AESH,
- à la Rectrice pour les enseignants du 2nd degré
- à l'établissement employeur pour les collègues en CUI
- nous demander pour les autres personnels (ATSEM, agent-e-s techniques, territoriaux...)

Modèle de demande (adapter les infos en rouge) :

<p>M/MME NOM PRENOM FONCTION ÉTABLISSEMENT de VILLE</p> <p style="text-align: right;">à Madame la Rectrice de l'Académie de Dijon ou Madame/Monsieur la/le Directrice/eur académique s/c MONSIEUR /MADAME LE CHEF(FE) D'ÉTABLISSEMENT OU L' IEN A VILLE Le DATE</p> <p>Objet : Demande d'un congé pour formation syndicale. Madame la Rectrice,</p> <p>En application de la loi n°82-997 du 23 novembre 1982 et du décret n°84-474 du 15 juin 1984 relatifs aux congés de formation syndicale dans la fonction publique d'état, je demande à bénéficier d'un congé pour formation syndicale de 3 jours, en vue de participer au stage de formation syndicale, qui se déroulera les mercredi 22, jeudi 23, et vendredi 24 mai 2019 de 9h à 18 h, à Ampilly-le-sec (21), stage déclaré sous l'égide du CEFI-Solidaires (144 Bd de la Villette 75019 PARIS).</p> <p>Je vous prie de recevoir, Madame la rectrice, l'expression de mes sincères salutations.</p> <p style="text-align: right;">M/MME NOM PRENOM SIGNATURE</p>
